# CHARCU'TRAILS de LACAUNE 2019 -Règlement

#### · Article 1:

L'Athlétic Club Lacaunais organise le dimanche 01 SEPTEMBRE 2019 une course pédestre nature intitulée : "Trail du Pic du Montalet", "Lou Cambatsou", et "La Bougnette" ainsi qu'une randonnée pédestre (environ 14Km)

#### Article 2 : Horaires des courses

Les différentes courses se dérouleront aux horaires suivants :

9H30 : Poussinets/Poussinettes 1000m nature 9H30 : Poussins/Poussines 1000m nature 9H30 : Benjamins/Benjamines 2000m nature 9H30 : Minimes 3000m Nature

9h00 : Lou Cambatsou (Cadets/Cadettes (année 02/03) et plus)

9h00: Trail du MONTALET (à partir d'espoirs: 1999)

10h00 : La Bougnette (à partir de Minimes : année 04/05)

9h00 : Départ de la randonnée

Article 3 : Départ - Arrivée

Tous les départs seront donnés le dimanche 01 SEPTEMBRE 2019 au Stade de la Balmette où sera également jugée l'arrivée. Trois points de ravitaillements seront installés sur le parcours du 25Km, un sur le 12Km ainsi qu'un autre à l'arrivée.

## Article 4 : Participation

Les diverses épreuves sont ouvertes aux licenciés et non licenciés des deux sexes.

## · Article 5 : Récompenses

Des lots et trophées récompenseront les meilleurs dans **chaque catégorie** pour le trail de **25km**, **les trois premières au scratch sur le 12km**, ainsi que le meilleur Lacaunais et la meilleure Lacaunaise sur le trail.

## • Article 6 : Inscriptions -Tarifs

Les inscriptions se font soit par correspondance en renvoyant le bulletin d'inscription, soit en ligne (voir lien sur site Internet : <a href="http://www.aclacaune.fr-">http://www.aclacaune.fr-</a> pour les inscriptions en ligne, paiement sécurisé surcoût 9% pour frais de gestion correspondant au prix d'un timbre). Inscription papier accompagnée du certificat médical ou de la copie de la licence et du règlement, soit sur place en même temps que le retrait des dossards au stade de la Balmette à partir de Samedi 31 Août 2019 de 17H00 à 19H00 et dès 7H15 le dimanche 01 SEPTEMBRE 2019. Le montant de ces inscriptions est de :

- -Trail 25 Km : 18€ repas et lot de bienvenue compris avant le 30/08/2019 (surcoût de 2€ sur place le Samedi 31Août et le Dimanche 1 Septembre)
- -Mini trail 12km : 14€ repas et lot de bienvenue compris avant le 30/08/2019 (surcoût de 2€ sur place le Samedi 31Août et le Dimanche 1 Septembre)
- -La Bougette : 12€ repas et lot de bienvenue compris avant le 30/08/2019 (surcoût de 2€ sur place le Samedi 31Août et le Dimanche 1 Septembre)
- Courses Enfants gratuites.

Repas Enfants : 5€, Repas accompagnateurs Adultes 10€.

-Randonnée : Inscriptions sur place uniquement 13€, repas et lot compris.

En cas de désistement, remboursement des inscriptions au maximum 15 jours avant le départ avec une retenue de 25%.

#### Article 7 : Licence –certificats médicaux

Chaque coureur devra être titulaire, lors de l'inscription et du retrait du dossard, de la licence FFA-FFTri (pour les licenciés), d'un Pass'running, ou d'un certificat médical de non contre-indication de la course à pied en cours de validité datant de moins d'un an ou sa photocopie certifiée conforme par l'intéressé (certificat conservé par les organisateurs pendant la course et restitué à la fin de celle-ci). (Le numéro de licence ou du Pass'running devra figurer sur le bulletin d'inscription).

## Article 9 : Responsabilité civile

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la compagnie AREAS-CMA, 47-49 Rue de Miromesnil 75380 Paris cedex 08, Madame Isabelle Bonnet, Agent général de la compagnie, 2 avenue de Naurois, 81230 LACAUNE. Il incombe aux participants de s'assurer personnellement. L'accompagnement par VTT ou autre est interdit sur le tracé de la course.

Article 10 : Classement

Dans toutes les courses un classement unique, licenciés et non licenciés, sera établi.

#### Article 11:

Les catégories seront établies en fonction des normes fédérales, affichées sur le lieu d'inscription.

## Catégories prévues au 01 septembre 2019 :

- Minimes : de 2004 à 2005

- Cadets : de 2002 à 2003

- Juniors : de 2000 à 2001

- Espoirs : de 1997 à 1999

- Seniors : de 1980 à 1996

- V1: de 1979 à 1970

- V2: de 1969 à 1960

- V3: de 1959 à 1950

- V4: de 1949 à 1940

- V5: de 1939 à 130 (Champagne offert).

### Article 12 : Publication

Les résultats complets seront communiqués à l'arrivée des courses.

## Article 13 : Commodités

Des vestiaires avec douches, des sanitaires, des parkings seront disponibles sur place.

# · Article 14 : Repli

En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou de modifier la manifestation.

## Article 15 : Engagement

Chaque concurrent s'engage sous son entière responsabilité. Il reconnaît au moment de son inscription avoir pris connaissance du présent règlement dans sa totalité. Celui-ci sera affiché près de la table d'inscription.

# Article 16: Litiges

Tout litige non prévu par le règlement sera tranché par les organisateurs. Leurs décisions seront sans appel. La participation à cette manifestation sportive implique l'acceptation du présent règlement.

# Article 17 : droit à l'image

L'organisation se réserve le droit d'exploiter les photos et vidéos prises lors de l'épreuve dans le but de promouvoir le Trail du Pic du Montalet. En vous inscrivant à cette épreuve, vous abandonnez votre droit à l'image.